

INFORMATIONS COVID-19

Bonjour,

Les circonstances exceptionnelles dues au Covid-19 nous obligent à nous adapter.

Pour vous assurer un niveau maximal de sécurité, nous acceptons uniquement les séjours à partir de deux nuits jusqu'au 30 septembre 2020.

Annulation

En application de l'ordonnance prise en France le 25 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19, si vous annulez votre séjour entre le 1^{er} mars 2020 et le 15 septembre 2020, un avoir valable 18 mois vous sera proposé.

Aux termes de ces 18 mois, si cet avoir n'a pas été utilisé il fera l'objet d'un remboursement.

Dispositions spécifiques COVID-19

Le ménage dans les chambres et dans la maison est fait quotidiennement et nous appliquons les bonnes pratiques éditées par la **Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme** en mettant en place **des mesures d'hygiène spécifiques** ([lien](#)).

Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux

Facebook : [@baladeoceane](#)

Instagram : [#baladeoceane](#)

En espérant que toutes ces mesures vous satisferont pour envisager sereinement un futur séjour chez nous. Nous sommes impatients de pouvoir vous accueillir bientôt dans notre belle région.

D'ici là prenez bien soin de vous et de votre famille.

Corine et Laurent DURANEL

<https://www.baladeoceane.fr>

<https://www.briseoceane.fr>